



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion du : **Mercredi 9 octobre 2024**

Animateur : M. AUVITU

Présents : MME GOFFAUX, MM. GORIN, LE CAVIL, ELLIBINIAN, GUILLAUME (GCSP).

Excusés : M. MATHIEU (C.D.).

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance des différentes informations transcrites sur le PV mis en ligne tous les vendredis sur le site de la Ligue.

Avant chaque rencontre, assurez-vous de contacter vos correspondants habituels pour confirmer le lieu, l'heure et les couleurs des équipes respectives. Nous vous ferons parvenir un annuaire dans les prochaines semaines.

Règlement des cotisations terrains de la LPIFF : Chaque club a reçu sur sa messagerie officielle LPIFF une demande de règlement de cette cotisation. Cotisations non réglées au 9 octobre après la date butoir du 15 octobre (voir PV N°5) : Étudiants Dynamiques, Media FC (à valider), ESC du XV° (à venir) et Supporters de Nice (à valider). Ces équipes sont sous le coup d'une pénalité (match perdu) si pas de règlement avant mercredi 16 octobre à midi.

Nous vous rappelons que la cotisation GCSP permet de participer aux différentes compétitions du Football Loisir et par ailleurs, que les terrains mis à disposition des équipes sont sous le contrôle de la Commission.

Pour rappel, afin de fluidifier toutes les compétitions en foot à 7 ou foot 11, championnats, challenges, trophées ou coupes et favoriser la participation du plus grand nombre dans les meilleures conditions, la Commission Football Loisir se réserve le droit de préempter tout créneau horaire. Cette décision est valable du samedi 28 septembre 2024 jusqu'au lundi 26 mai 2025 compris.

Certaines équipes ne disposent pas d'un nombre de licences suffisant : **Panthéon FC, Supporters de Caen SM**. Merci de vous mettre en conformité sous peine de sanctions.

CHAMPIONNAT FRANCILIEN

Poule A

29675922 – AS CAN MINES/CAFES AVEYRONNAIS du 7/10/2024

Pour donner suite au rapport de l'arbitre, confirmant l'arrêt de la rencontre à la mi-temps pour des raisons d'intempéries rendant le terrain impraticable, inondé et dangereux pour l'intégrité des joueurs, la Commission reprogramme la rencontre le lundi 16 décembre, même horaire, même lieu.

Poule C

29676196 – ELLIPSE FC/ COLOMBES LSO du 7/10/2024

Pour donner suite au rapport de l'arbitre, confirmant l'arrêt de la rencontre à la mi-temps, le terrain étant impraticable, inondé et dangereux pour l'intégrité des joueurs, la Commission a reprogrammé la rencontre lundi 16 décembre, même horaire, même lieu.

CHALLENGE JEAN VERBEKE

Poule B

29676421 - ENA / DENTISTE du 07/10/2024

Cette rencontre, programmée mais le stade étant fermée dans le cadre de la préparation du Marathon de Paris, est reportée (date impérative) au lundi 16 décembre 2024 à 20h00 (Stade Émile Anthoine) 9 rue Jean Rey – 75015 Paris.

29676430 – PETITS ANGES / CAP 12 du 14/10/2024

Cette rencontre, programmée mais le stade étant fermée dans le cadre de la préparation du Marathon de Paris, est reportée (date impérative) au lundi 28 octobre 2024 à 20h00 (Stade Émile Anthoine) 9 rue Jean Rey – 75015 Paris.

CHAMPIONNAT SUPPORTERS

29677313 – SUPPORTERS DE SAINT-ETIENNE / SUPPORTERS DE NICE du 7/10/2024

Pour donner suite à l'indisponibilité du terrain le lundi 7 octobre, cette rencontre est reportée à une date ultérieure le lundi 16 décembre sur le stade Marcel Bec (Meudon).

29677306 – SUPPORTERS DU PSG/SUPPORTERS PARISIENS DE L'OLYMPIQUE LYONNAIS DU 30/09/2024

La Commission prend connaissance du courrier (AR du 1er octobre) des Supporters du PSG concernant la qualification de deux joueurs évoluant à un niveau supérieur (National 3) lors de cette rencontre.

Bien que cette situation ne soit pas en accord avec l'article 3 du Championnat des Supporters, la Commission voit là une opportunité d'améliorer les règles du Football Loisir. Elle propose d'effectuer un bilan complet de la situation actuelle, tous niveaux confondus, afin de clarifier et d'ajuster les règles

pour garantir une compétition juste et harmonieuse. Cette nouvelle règle sera applicable la saison prochaine pour tout le Football Loisir.

L'article 3 stipule que « Chaque club à l'obligation d'avoir un dirigeant présent à la réunion de début de saison. Le niveau maximum des joueurs évoluant dans les équipes doit être inférieur à R3 (exemple : promotion d'Honneur Régional). Par dérogation, chaque équipe peut faire évoluer un joueur de cette catégorie ».

TROPHEE DES CHAMPIONS

Le calendrier officiel des Trophées de Champions est en ligne sur le site de la Ligue pour les Compétitions du samedi matin et du lundi Soir.

TROPHEE DES CHALLENGERS

Le calendrier officiel des Trophées de Challengers est en ligne sur le site de la Ligue pour la Compétition du lundi Soir.

CRITERIUM FOOT A 7

1^{ER} JOURNEE 21 OCTOBRE 2024

Complexe Sportif Biancotto, 6 avenue de la Porte de Clichy 75017 - Paris

Début des rencontres à 19h00 – Fin avant 20h30

- **29822425 - SOS SPORT SOLIDARITE/ASC BNP**
- **29822426 - MAARIFIENNE/PARIS SPORT ET CULTURE**

Complexe Sportif de la Plaine 13 rue du Général Guillaumat 75015 - Paris

Début des rencontres à 20h30 – Fin avant 22h00

- **29822431 - LUDOPIA AS/SOUM DE VANVES A**

Stade Georges Carpentier 1 rue Dieudonné Costes 75013 – Paris

Début des rencontres à 21h00 – Fin avant 22h30

- **29822437 - ASAC/COPAINS DE MEUDON,**
- **29822438 - BLR/PANTHEON FC,**

Stade Georges Carpentier 1 rue Dieudonné Costes 75013 – Paris

Début des rencontres à 21h00 – Fin avant 22h30

- **29822443 - SOUM DE VANVES B/PERSONNEL GROUPE METROPOLE,**
- **29822444 - ES PARIS XIII/OLYMPIQUE DE BAGATELLE,**

2^{EME} JOURNEE 28 OCTOBRE 2024

Complexe Sportif Biancotto, 6 avenue de la Porte de Clichy 75017 - Paris

Début des rencontres à 19h00 – Fin avant 20h30

- **29822428 - SOS SPORT SOLIDARITE/MAARIFIENNE**

- **29822427 - ASC BNP / PARIS SPORT ET CULTURE**

Complexe Sportif de la Plaine 13 rue du Général Guillaumat 75015 – Paris

Début des rencontres à 20h00 – Fin avant 22h00

- **SOUM DE VANVES A et LUDOPIA** : Les deux équipes sont exemptes en attendant d'autres inscriptions

Stade Georges Carpentier 1 rue Dieudonné Costes 75013 – Paris

Début des rencontres à 21h00 – Fin avant 22h30

- **29822440 - ASAC / BLREINE**
- **29822439 - COPAINS DE MEUDON/BLR/PANTHEON FC**

Stade Georges Carpentier 1 rue Dieudonné Costes 75013 – Paris

Début des rencontres à 21h00 – Fin avant 22h30

- **29822446 - SOUM DE VANVES B/ ES PARIS XIII**
- **29822445 - PERSONNEL GROUPE METROPOLE/OLYMPIQUE DE BAGATELLE**